

Cahiers
d'études italiennes

Cahiers d'études italiennes

10 | 2010

FILIGRANA

Nouvelle et roman

La nouvelle diffamatoire dans la France de l'âge classique : le cas particulier de *La Vie de Monsieur l'abbé de Choisy*

Jean-Yves Vialleton



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cei/175>

DOI : 10.4000/cei.175

ISSN : 2260-779X

Éditeur

UGA Éditions/Université Grenoble Alpes

Édition imprimée

Date de publication : 15 mars 2010

Pagination : 159-180

ISBN : 978-2-84310-164-9

ISSN : 1770-9571

Référence électronique

Jean-Yves Vialleton, « La nouvelle diffamatoire dans la France de l'âge classique : le cas particulier de *La Vie de Monsieur l'abbé de Choisy* », *Cahiers d'études italiennes* [En ligne], 10 | 2010, mis en ligne le 15 septembre 2011, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cei/175> ; DOI : 10.4000/cei.175

LA NOUVELLE DIFFAMATOIRE DANS LA FRANCE DE L'ÂGE CLASSIQUE : LE CAS PARTICULIER DE *LA VIE DE MONSIEUR L'ABBÉ DE CHOISY*

Jean-Yves Vialleton
Université Stendhal - Grenoble 3*

En 1671, sept ans avant la publication de *La Princesse de Clèves*, Sorel dans *De la connaissance des bons livres* enregistre la naissance de ce que l'histoire littéraire appellera le « roman classique » ou la « nouvelle française ». Il la présente comme une mode littéraire :

depuis quelques années les trop longs romans nous ayant ennuyés, afin de soulager l'impatience des personnes de ce siècle, on a composé plusieurs histoires détachées qu'on a appelé des nouvelles ou des historiettes¹.

Il donne *La Princesse de Montpensier* comme le premier livre écrit en ce style et en loue la langue comme digne d'une personne de qualité. Mais, aussitôt, il condamne une partie des textes de ce genre nouveau, ceux qui attentent à « la mémoire des personnes anciennes » parce qu'il leur attribue « des injustices, des impudicités, et des lâchetés qui apportent le scandale ». Ces scandales dont parle Sorel n'ont rien à voir avec la polémique littéraire mondaine qui en 1678 éclatera lors de la publication de *La Princesse de Clèves*, qui n'est qu'un scandale par hyperbole ; il s'agit de vrais scandales, de ceux qui pouvaient amener à faire pendre les imprimeurs. Le succès de la nouvelle française est en effet contemporain d'un autre succès, celui de la chronique scandaleuse, genre qui fleurira au XVIII^e siècle. Antoine Adam,

* Mes plus chaleureux remerciements au professeur Jean-François Perrin (Université Stendhal - Grenoble 3, UMR Lire) qui m'a généreusement fait profiter de sa connaissance de la littérature du XVIII^e siècle. Ainsi qu'à l'E.A. 3017, Rhétorique de l'Antiquité et de l'Ancien Régime.

1. Ch. Sorel, *De la connaissance des bons livres...*, Paris, A. Pralard, 1671 et 1673, reproduction fac-similé, Genève, Slatkine, 1981. Sur le genre de la nouvelle selon Sorel, voir aussi sa *Bibliothèque française...*, Compagnie des Libraires, 1664, et 1667 pour la seconde édition « revue et augmentée », chapitre 9, p. 160-162.

dans son *Histoire de la littérature française au XVII^e siècle*², notait cette concomitance :

La Princesse de Montpensier obtint un succès considérable. Mais le public lisait avec la même curiosité les volumes scandaleux qui, débités sous le manteau, prétendaient l'instruire des *Amours du Palais-Royal* ou des scandales de la Cour de Savoie.

Les Amours du Palais-Royal, ouvrage évoqué par Antoine Adam, racontent les amours du comte de Guiche pour Henriette d'Angleterre. C'est un texte interdit, qui connaît un grand succès. Même si la première édition (à en croire les mémoires³) en aurait été saisie et détruite par un Français spécialement envoyé en Hollande, le texte s'en trouve dans des copies manuscrites⁴ et dans *Les Amours des dames illustres de notre siècle*, imprimées en 1680 également en Hollande sous la fausse adresse « Cologne, Jean Leblanc » et plusieurs fois rééditées. Le texte de Sorel suggère que la concomitance notée par Antoine Adam est en fait à comprendre comme une connexion. Dans cette hypothèse, on aurait eu tort d'étudier la nouvelle française aux XVII^e et XVIII^e siècles sans prendre en compte le genre de la chronique scandaleuse, d'isoler ce qu'on pourrait appeler la « nouvelle autorisée » de ce qu'on pourrait appeler la « nouvelle diffamatoire ».

Après quelques mots pour présenter ce genre de la nouvelle diffamatoire, on se consacrera à une étude de cas, un cas très particulier, mais remarquable par sa fortune historiographique.

Le récit diffamatoire, variété du roman classique ?

La nouvelle diffamatoire relève d'un genre bien connu des historiens du livre, la chronique scandaleuse⁵. Ce genre est lui-même un des genres de la littérature non autorisée, séditeuse et scandaleuse, qui prolifère à la fin du XVII^e siècle et tout au long du siècle suivant, cette littérature qu'on a dite « de Hollande », imprimée en Hollande, mais aussi à Genève, Lausanne, ou clandestinement en France sous une fausse adresse. Pour le règne de

2. A. Adam, *Histoire de la littérature française au XVII^e siècle*, 1954, rééd. Paris, Albin Michel, 1997, t. III, p. 162-163.

3. Dont les *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV*, attribués à l'abbé de Choisy dont on va parler plus bas (dans *Mémoires de l'abbé de Choisy*, G. Mongrédien (éd.), Paris, Mercure de France, 1966, rééd. dans la coll. « le Temps retrouvé », p. 291-292) et les mémoires de Cosnac édités en 1852.

4. Il en existe deux dont l'un est un achat récent de la BnF : *Histoire des amours de Madame*, suivi de *La Prison de Vardes* et *Les Amours du Palais-Royal*, Ms 15696, achat 2006 (voir *Revue de la BnF*, n° 31, 2009, p. 94 ; sur la censure du texte : Archives de la Bastille, Ms 10304).

5. H.-J. Martin, *Livre, Pouvoirs et Société au XVII^e siècle (1598-1701)*, Genève, Droz, 1999, rééd. coll. « Titre courant », p. 732-756.

Louis XIV, on trouve en ligne un « répertoire général des livres interdits, défendus, clandestins, des libelles, pamphlets et autres “mauvais livres” du XVII^e siècle (1661-1715)⁶ ». Pour le XVIII^e siècle, Robert Darnton⁷ a montré le succès obtenu par ces livres « qui blessent la religion, l'État, et les mœurs » et que les marchands rangeaient sous le nom de « livres philosophiques ». Le genre de la nouvelle scandaleuse est cependant un objet d'étude négligé : on ne dispose pas d'études approfondies de sa poétique. C'est qu'il correspond à un angle mort. Les études sur la nouvelle française l'oublient. La poétique et l'histoire du genre de la nouvelle ont été bien étudiées⁸. On dispose de plusieurs anthologies de nouvelles dans des éditions courantes⁹. Récemment ont été aussi réunis les textes qui au XVII^e siècle ont essayé de fixer la poétique de ce genre nouveau¹⁰. Mais ces études se limitent à la nouvelle « autorisée ». Du côté des nombreux travaux portant sur la littérature clandestine manuscrite ou imprimée, la nouvelle diffamatoire est également laissée à l'arrière-plan : sont privilégiés les textes qui semblent intéresser plus directement l'histoire des idées et on y entend l'adjectif *philosophique* dans un sens moins large que les marchands de « mauvais livres » du XVIII^e siècle.

Un de ces textes est bien connu de l'histoire littéraire, non en tant qu'œuvre littéraire (bien que ce soit un livre savoureux et magnifiquement écrit), mais en tant que source de l'histoire littéraire, car il raconte la vie de la veuve de Molière, et aussi la vie de Molière lui-même : *La Fameuse comédienne, ou Histoire de la Guérin, auparavant femme et veuve de Molière*, publié en 1688 sous une adresse étrangère (F. Rottenberg, Francfort¹¹) et plusieurs fois réédité¹². Le livre a semblé scandaleux aux « moliéristes » des deux derniers siècles ; tout en le condamnant moralement, ils n'ont cependant pas renoncé à citer et discuter ses dires. Une édition savante récente a carrément tenté de le réhabiliter comme témoignage¹³. Le livre est de

6. Site Internet : <livresinterdits.org>.

7. R. Darnton, *Édition et sédition. L'univers de la littérature clandestine au XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard, 1991.

8. Depuis les travaux pionniers de M.-A. Raynal (*La Nouvelle française de Segrais à M^{me} de Lafayette*, Paris, Picard, 1926), de nombreuses études sont parues, dont l'ouvrage de référence de R. Godenne, *Histoire de la nouvelle française aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Genève, Droz, 1970, rééd. complétée, 1977.

9. R. Guichemerre (éd.), *Dom Carlos et autres nouvelles*, Paris, Gallimard, coll. « Folio classiques », 1995 ; J. Lafond et R. Picard (éds), *Nouvelles du XVII^e siècle*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1997 ; M. Escola (éd.), *Nouvelles galantes du XVII^e siècle*, Paris, Flammarion, coll. « GF », 2004.

10. C. Esmein (éd.), *Poétiques du roman. Scudéry, Huet, Du Plaisir et autres textes théoriques et critiques du XVII^e siècle sur le genre romanesque*, Paris, Honoré Champion, 2004.

11. Adresse fictive : le livre est peut-être hollandais. Des éditions antérieures (depuis 1685) ont peut-être disparu. Voir l'éd. J. Bonnassies, Paris, Barraud, 1870.

12. Réédition Dombes, 1690 (*Les Intrigues amoureuses de M. de M*** et de Mad.*** son épouse*) ; Francfort, Arnaud, 1697. Le texte sera réédité en 1822 avec d'autres « mémoires » sur Molière.

13. *La famosa attrice*, Cesare Garboli (éd.), Milan, Adelphi edizioni, coll. « Piccola Biblioteca », 1997.

même facture qu'une nouvelle historique : il est très informé et rempli de détails vrais, tout en affichant sans vergogne des signes de fictionnalité. Il rapporte par exemple un dialogue entre Molière et Chapelain dont il est dit cependant qu'il s'est fait sans témoin, et il le raconte qui plus est au style direct. Comme beaucoup de nouvelles diffamatoires, il met en scène des dédoublements et des jeux d'illusion où le vrai et le faux se confondent, par une sorte de mise en abyme de sa propre production. M^{lle} Molière y est présentée comme une courtisane dont l'honneur est finalement sauvé par une prostituée qui, étant son sosie, s'est fait passer pour elle et sur le dos de laquelle elle peut mettre ses frasques. Le jeu est d'autant plus complexe que l'imposture de la prostituée n'est pas inventée : c'est un fait divers réel qui avait reçu une grande publicité. Dans le *best seller* de la littérature clandestine du siècle suivant, qu'est *Thérèse philosophe* (1748), l'auteur utilise lui aussi un fait divers qui a reçu une grande publicité moins de vingt ans auparavant : un certain Jean-Baptiste Girard (qui devient dans le livre le Père Dirag) avait été réellement accusé d'avoir séduit une jeune fille avant d'être disculpé¹⁴.

La nouvelle diffamatoire participe formellement du genre de la nouvelle, parce qu'il en partage la facture. Elle paraît sans nom d'auteur, la nouvelle autorisée est elle aussi souvent anonyme. Elle témoigne du même goût du secret révélé. Mais ce secret est souvent celui des « intrigues amoureuses », c'est-à-dire de la sexualité, et, de ce point de vue, elle s'inscrit moins dans la tradition sentimentale et passionnelle de la nouvelle historique et galante à la Segrais ou à la M^{me} de Villedieu que dans celle, « gauloise », de *L'Histoire amoureuse des Gaules* qui valut sa disgrâce à Bussy-Rabutin, livre imprimé en Hollande en 1665. Surtout, elle établit, comme la nouvelle autorisée, un rapport ambigu entre fiction et réalité. Les nouvelles françaises se veulent « des copies simples et fidèles de la véritable Histoire souvent si ressemblantes qu'on les prend pour l'Histoire même¹⁵ ». Ce trait a permis à certains de lire l'émergence de la nouvelle comme « l'avènement d'une pensée moderne de la fiction¹⁶ », ce qui reculerait du XVIII^e siècle au XVII^e siècle la « naissance du roman moderne ». Ce qui nous intéressera plutôt ici, c'est que ce trait a eu parfois pour conséquence de brouiller les limites entre fiction et récit véridique, ce dont a joué précisément à plein la nouvelle diffamatoire. Celle-ci ne se donne pas explicitement comme fiction. Elle se présente parfois comme une « vie » ou une « histoire » véri-

14. R. Darnton, *op. cit.*, p. 180-188.

15. Abbé de Charnes, *Conversations sur la critique de La Princesse de Clèves*, Paris, C. Barbin, 1679.

16. M. Escola, introduction à *Nouvelles galantes du XVII^e siècle*, anthologie citée, p. 28.

dique, de tel marquis ou marquise, ou de tel abbé inconnu, mais le plus souvent d'un grand personnage très connu, ministre, maître du roi, ecclésiastique voire prélat¹⁷, dont elle dénonce les turpitudes, notamment sexuelles. La nouvelle diffamatoire peut être un récit de propagande visant ce qu'on appellerait aujourd'hui l'« intoxication » ou la « désinformation ». Mais souvent on sent que le livre ne se prend pas au sérieux, comme s'il ne s'agissait pas vraiment de faire croire aux turpitudes racontées, mais de s'amuser du scandale¹⁸ : le récit attaque alors le grand personnage moins par la diffamation que par l'insulte et la dérision¹⁹.

Vérité et fiction : les deux vies de l'abbé de Choisy

L'anonyme *Vie de Monsieur l'abbé de Choisy, de l'Académie française* (1742)²⁰ se présente comme la vie d'un académicien telle que pourrait la fournir une notice savante, avec l'analyse de ses ouvrages et leur bibliographie. Mais une partie de cette vie est écrite d'après une nouvelle galante parue sept ans auparavant : on y explique que cette nouvelle racontait en fait sous un nom emprunté les aventures scandaleuses de l'académicien travesti en femme. Les biographes des XIX^e et XX^e siècles ont « validé les faits » et procèdent de même pour raconter la croustillante double vie de l'abbé, en allant même plus loin : ils ajoutent aux faits publics ceux que révéleraient plusieurs nouvelles qu'il faudrait lire comme nouvelles autobiographiques. C'est encore le parti que prend l'érudite biographie publiée en 1995 par l'historien Dirk Van der Cruysse²¹. Dans le cadre restreint de cet article, on ne cherchera pas ici à établir la fausseté de la vie de Choisy telle que la racontent les biographes encore aujourd'hui, mais à décrire chronologiquement comment s'est construite cette « double vie ».

François-Timoléon de Choisy (1644-1724) reçoit une abbaye en 1663, participe en 1676 à un conclave, devient prêtre des Missions étrangères, participe en 1685 à l'ambassade envoyée par Louis XIV au roi du Siam

17. Voir par exemple l'*Histoire des intrigues amoureuses du père Peters, Jésuite, Confesseur de Jacques II...* ou l'*Histoire du Père La Chaise...* tous deux publiés à Cologne à l'adresse fictive de Pierre Marteau ou Pierre Marteau le Jeune (respectivement en 1688 et 1693).

18. On comparera à la presse à scandale dite populaire et à son régime de lecture tel que l'a décrit Richard Hoggart dans *The Uses of literacy*, trad. fr. *La Culture du pauvre : études sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris, Éditions de Minuit, 1970.

19. R. Darnton, *op. cit.*, p. 177.

20. *La Vie de Monsieur l'abbé de Choisy, de l'Académie française*, Lausanne-Genève, Marc-Michel Bousquet et compagnie, 1742, in-8°.

21. D. Van der Cruysse, *L'abbé de Choisy, androgyne et mandarin*, Paris, Fayard, 1995.

dans l'espoir de le convertir au catholicisme, est reçu à l'Académie en 1687. Il est l'auteur de livres de piété (*Interprétation des psaumes de David*, 1687; *Pensées chrétiennes*, 1688) et d'un journal rendant compte de sa participation à l'ambassade envoyée au roi du Siam pour le convertir au christianisme (1687), mais son œuvre est surtout celle d'un historien. Il a écrit les vies de princes bibliques (David, 1687; Salomon, 1690) de quatre rois de France du Moyen Âge (de 1688 à 1695). Piété et historiographie se conjuguent dans l'*Histoire de l'Église* en onze volumes (1703-1723), de la Genèse à la mort de Louis XIV. Cette grande œuvre vise à rendre lisible par un large public un livre au sujet grave, savant et édifiant. Ce souci de vulgarisation est porté plus loin encore dans le recueil de petites biographies morales intitulé *Histoires de piété et de morale* (1697 et 1710, plusieurs rééditions), qui s'adressent à ceux qui ne goûtent que les contes merveilleux à la mode.

La vie de Choisy est celle d'un admirable « défenseur du christianisme »²². De son vivant, aucun témoignage ne mentionne d'écarts de mœurs. Saint-Simon dans ses mémoires, alors qu'il rapporte le goût du travesti de l'abbé d'Enrague (goût qui le fit exiler plusieurs fois), n'en parle pas pour Choisy. Les contemporains louent son caractère doux et agréable. Beaucoup de ses livres sont dédiés au roi lui-même. L'*Histoire de l'Église* est placée sous l'égide de Bossuet qui en a confié la tâche à Choisy avant de mourir, Bossuet dont Choisy prononce l'éloge à l'Académie. Ce n'est pas l'œuvre de Choisy qui va assurer sa fortune posthume, mais l'image peu enviable que va lui construire la postérité en lui attribuant d'autres ouvrages aux caractères bien différents et en lui construisant une nouvelle vie.

La vie posthume de Choisy commence avec la publication des *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV par feu l'abbé de Choisy* en 1727²³. Cette attribution est suivie par les nombreuses études qui, jusqu'aujourd'hui, considèrent le texte comme authentique. Il n'est cependant pas impossible de penser à une opération commerciale douteuse. Il y a au XVIII^e siècle une demande du public pour les mémoires du siècle précédent, qui vont se multiplier, vrais, faux ou « embellis »²⁴. C'est en particulier le moment où le public demande des vies, de préférence « secrètes », du roi qui vient

22. A. Monod, *De Pascal à Chateaubriand : les défenseurs du christianisme de 1670 à 1802*, Paris, F. Alcan, 1916.

23. *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV par feu l'abbé de Choisy*, Utrecht, Van-de-Water, 1727, 1 vol. in-12 et 2 vol. in-8.

24. Fr. Charbonneau, « Les mémoires français du XVII^e siècle : prolégomènes à l'établissement d'un corpus », *XVII^e siècle*, XLVIII, 2-1996, p. 355.

de mourir : l'avertissement que l'éditeur donne au livre est explicite sur ce point. L'introduction du livre par le pseudo-Choisy promet cette histoire secrète attendue, et dans les termes habituels qui font valoir une histoire secrète. En outre, le livre n'est pas édité par un des grands éditeurs parisiens qui ont publié les livres de Choisy, mais à l'adresse de Van-de-Water à Utrecht, avec une faute dans le nom de l'éditeur (écrit *Wan-de-Vater*) et l'on peut soupçonner une édition française clandestine sous fausse adresse. Il est réédité plusieurs fois la même année, ce qui témoigne de son succès, toujours sous des adresses étrangères (Utrecht, Amsterdam)²⁵. Mais ce qui rend le livre plus douteux encore, c'est qu'il recourt à un montage de textes déjà publiés. Plusieurs passages de ces mémoires sont déjà présents dans le tome 11 de l'*Histoire de l'Église*, qui correspondait au règne de Louis XIV. Les onze pages où le pseudo-Choisy raconte son voyage au Siam en sont textuellement reprises. Cette dernière reprise a été remarquée par D. Van der Cruysse, mais celui-ci estime qu'il n'y a pas une reprise de l'*Histoire* dans les *Mémoires* imprimés : Choisy aurait simplement utilisé ses mémoires manuscrits pour écrire ce tome de l'*Histoire de l'Église*²⁶. Mais le phénomène ne se limite pas à ces pages. L'introduction même du livre, où le pseudo-Choisy explique son projet, est faite de collages. Après un « préambule », le pseudo-Choisy fait l'éloge de Louis XIV dans des termes qui rappellent l'épître au roi de l'*Histoire de Charles cinquième* du vrai Choisy²⁷ et justifie le surnom de « grand » donné à Louis XIV en des termes qui rappellent ceux utilisés pour justifier le surnom d'Henri IV dans le tome 10 de l'*Histoire de l'Église*. Mais, plus frappant, le « préambule » lui-même dans lequel le pseudo-Choisy expose sa poétique de l'histoire à l'ouverture même du texte est la reprise, il vaudrait mieux dire le détournement, d'un passage de l'éloge de Bossuet par Choisy²⁸. Le pseudo-Choisy dit viser l'« instruction du prochain » car il

croit que l'histoire est la meilleure et la plus sûre manière d'apprendre aux princes de la terre des vérités quelquefois dures, qu'on oserait leur dire autrement. Ils voient, dans ce miroir des choses passées, que la vérité s'y développe toute entière, que les plus puissants rois n'y sont pas plus épargnés que les moindres de leurs sujets ; et que

25. Quatre éditions datées 1727, une réédition en 1747 : voir bibliographie dans *Mémoires de l'abbé de Choisy*, G. Mongrédien (éd.), éd. citée, p. 526.

26. D. Van der Cruysse, *op. cit.*, p. 382.

27. *Histoire de Charles cinquième...*, Paris, Antoine Dezellier, 1689 : « non seulement, lorsqu'on décrit des Villes gagnées et des Provinces conquises ». *Mémoires* : « on n'y verra que villes prises, batailles gagnées, États conquis » (G. Mongrédien éd., p. 27).

28. *Éloge de messire Jacques Benigne Bossuet...*, Paris, J.-B. Coignard, 1704, privilège de 1693, p. 11-12, et *Mémoires*, G. Mongrédien (éd.), p. 25-26.

si l'on y célèbre leurs vertus, leurs vices et même leurs moindres défauts n'y sont pas oubliés.

Le propos n'est pas très cohérent puisque le pseudo-Choisy dit s'adresser au prochain et non aux princes de la terre. Il l'est en revanche dans le discours sur Bossuet, où Choisy rapporte la conception de précepteur dans son enseignement de l'histoire au Dauphin son élève :

On [Bossuet] ne le flattait point [le Dauphin]. On lui faisait remarquer dans l'histoire parlante des choses passées, que la vérité, s'y développe toute entière, que les plus grands Rois n'y sont pas plus épargnés que les moindres de leurs sujets ; et que si l'on y célèbre leurs vertus, leurs vices n'y sont pas oubliés, ni même leurs moindres défauts.

La suite du préambule est aussi une reprise du discours : elle reformule un passage de la prosopopée par laquelle Choisy fait parler Bossuet²⁹. Le pseudo-Choisy n'a pas repris un passage intermédiaire du discours sur les « pièges dangereux » que sont pour les princes la « flatterie des courtisans » et les « mauvais conseils des gens intéressés », mais on se demande si l'avertissement de l'éditeur ne s'en souvient pas lorsqu'il donne comme écueil à l'historien des rois « la malignité et la flatterie ». Or, la réutilisation, parfois textuelle, de passages d'autres livres et le montage de ces passages sont une technique littéraire habituelle chez les auteurs de livres commerciaux clandestins³⁰. La formule du titre « mémoire pour servir à » semble désigner le livre comme sérieux, mais il faut se rappeler que le même genre de titre est utilisé par la littérature commerciale clandestine : la fameuse *Thérèse philosophe* (1748) a pour sous-titre « mémoire pour servir à l'histoire du Père Dirrag et de Mademoiselle Eradice³¹ ».

Dans deux passages au début de ces *Mémoires*, le pseudo-Choisy se tourne en ridicule en expliquant que sa mère l'a fait s'habiller en fille jusqu'à dix-huit ans, qu'on peut le juger à la fois homme studieux et femme coquette. Il y promet le récit ridicule d'une aventure à Bordeaux que la suite du livre ne donne pas³². Ces deux courts passages ne sont peut-être là que pour pimenter le livre, mais ils vont jusqu'aujourd'hui

29. *Mémoires* : « lorsqu'ils remarquent la manière libre et hardie dont les historiens traitent les plus grands princes quand ils sont morts, ils doivent s'attendre que quand on ne les craindra plus ils ne seront pas traités plus favorablement. » *Discours* : « Songez que les Monarques vivants qu'on encense tant qu'on les craints, subiront comme ceux-ci, le Jugement sévère de l'inexorable postérité. »

30. R. Darnton, *op. cit.*, p. 199 : Les *Anecdotes sur M^{me} la comtesse Du Barry* est une compilation, elle-même pillée (par exemple par les *Mémoires* dits de Bachaumont).

31. Voir R. Darnton, *op. cit.*, chap. VIII.

32. *Mémoires...*, G. Mongrédien (éd.), p. 32 et p. 25.

apparaître comme un aveu de l'abbé de Choisy sur lequel va se construire sa seconde vie posthume.

En 1735 paraît chez Van der Hay à Anvers une nouvelle anonyme scandaleuse se présentant comme une autobiographie prétendument écrite pour « Madame la marquise de Lambert », l'*Histoire de Madame la comtesse des Barres*³³. Elle raconte comment, sous les conseils de M^{me} de Lafayette, le narrateur se travestit en femme, fait la fête avec Monsieur qui partage les mêmes goûts, s'installe luxueusement ensuite à Bourges où il fréquente sous le nom de la marquise de Barres la meilleure société et le clergé, qui l'adore (il donne la comédie à un archevêque), en profite pour coucher aux yeux de tous avec deux jeunes filles après les avoir initiées à l'élégance et au théâtre. La nouvelle est fort drôle, mais surtout elle entre parfaitement dans le sous-genre des libelles clandestins que sont les chroniques scandaleuses. Elle peut satisfaire à la fois les amateurs de littérature licencieuse, les anti-catholiques (protestants et libertins), les anti-français. Sept ans plus tard (1742), toujours sous l'anonymat et à l'étranger (chez Marc-Michel Bousquet, Lausanne-Genève³⁴) paraît *La Vie de Monsieur l'abbé de Choisy, de l'Académie française*, qui « révèle » le contenu autobiographique de l'*Histoire de Madame la comtesse des Barres* et propose une biographie « complétée » de Choisy. L'éditeur donne une préface où il explique l'origine du texte en prévenant le lecteur : « Quand je dirai de quelle manière cet Écrit est venu jusqu'à moi, on prendra peut-être pour une fiction ce qui est vrai à la lettre. » Un de ses amis, qui habite un château dans une forêt, donne l'hospitalité à un voyageur dont il ne connaît pas l'identité. Après le départ de celui-ci, il découvre un manuscrit dans la chambre. Le manuscrit révèle que la nouvelle (qu'il loue en la comparant à l'œuvre de Pétrone) est une autobiographie cachée de l'abbé de Choisy. L'éditeur déclare cependant avoir amélioré ce texte manuscrit, car l'auteur lui « a paru d'une vertu rigide » et « a été tenté plusieurs fois, dans la composition de son Ouvrage, de supprimer l'Histoire de la Comtesse des Barres ». Il assure qu'il croit que ses ajouts ne vont pas contre la bienséance et il

33. Réédition en 1736, Bruxelles, François Foppens.

34. La localisation à Lausanne est utilisée dans de nombreuses fausses adresses et plus d'une douzaine d'éditions de facture parisienne usurpent le nom de cet éditeur entre 1742 et 1756 (*Le Livre à Lausanne*, Lausanne, Payot, 1993, p. 60). Mais l'adresse ici n'est pas fictive, au vu du matériel typographique d'après la banque de données en ligne « Fleuron, banque d'ornements d'imprimerie » de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne. En revanche, le texte réédité en 1748 avec la même adresse est une édition parisienne clandestine (selon E. Weller, t. 2, p. 111, confirmé par l'origine limousine du papier du Limousin, d'après la même banque de données en ligne). La page de titre de l'édition de 1748 s'orne d'une gravure à l'encadrement rococo représentant à gauche Choisy « à sa toilette », debout, nu, devant son miroir tenant de sa main gauche un de ses seins gonflé et à droite habillé en homme, assis, travaillant dans une bibliothèque.

cite « Monsieur Arnould » dans sa lettre à Perrault sur la dixième satire de Boileau. Le livre est rempli de perfidies. Le voyage du Siam serait motivé non par l'amour de Dieu, mais parce que Choisy aurait voulu fuir ses débauches et ses créanciers³⁵. Le livre III s'ouvre sur cette transition : « jusqu'ici nous avons considéré M. l'abbé de Choisy, presque uniquement comme voluptueux, ou comme Missionnaire : Dans la suite nous le regarderons principalement sous la qualité d'Auteur, et d'Auteur estimable. » À la fin du livre III, l'éloge de l'académicien finit par ces mots : « il ne doit pas être exclu du rang de ces Écrivains licencieux, qui emploient les restes de leur vieillesse à mettre par écrit les recueils scandaleux des excès de leur jeunesse³⁶. » Dans la bibliographie des œuvres de l'abbé³⁷, pour le reste très précise et fort sérieuse, sont inclus les pseudo-*Mémoires* de 1727 et la nouvelle de 1735³⁸. De ces mémoires, l'auteur retient surtout la question du mariage du roi et de M^{me} de Maintenon, selon une tradition déjà ancienne de la littérature interdite, qui chérit le thème des maîtresses du roi. On a pendu les deux ouvriers parisiens ayant réalisé *Scarron apparu à M^{me} de Maintenon* (Cologne, Jean Leblanc, 1694). On trouve une *Vie de la duchesse de la Valière*, un recueil appelé *Histoires des favoris et favorites* (1697). Plus tard, les *Anecdotes sur M^{me} la comtesse Du Barry* sont un *best-seller* de la littérature clandestine³⁹.

Il est difficile de prendre sans hésitation cette *Vie* pour un texte sérieux. Pourtant, cinquante ans plus tard, cette vie « complétée » va trouver sa légitimité officielle. Pour achever l'*Histoire de l'Académie* entamée par Pellisson et poursuivie par l'abbé d'Olivet, D'Alembert compose les « éloges » des académiciens récents et, dans celle de l'abbé de Choisy, mentionne le goût de celui-ci pour le travesti. Ces quatorze vies sont réunies dans un volume⁴⁰, complété par d'autres volumes avec de nouvelles vies et des notes justificatives. Dans ces notes, d'Alembert donne comme preuve que Choisy portait des habits de femme l'anecdote de Montausier lui faisant honte à l'Opéra, anecdote en réalité empruntée à l'*Histoire de Madame la comtesse des Barres*, texte auquel d'ailleurs renvoie d'Alembert en le qualifiant d'« espèce de Roman par la singularité des faits, mais Histoire par la

35. *La Vie de Monsieur l'abbé de Choisy, de l'Académie française*, Lausanne-Genève, Marc-Michel Bousquet, 1742, p. 116.

36. *Ibid.*, p. 227.

37. *Ibid.*, p. 241 et suiv.

38. Sous les numéros xx et XXI.

39. Voir R. Darnton, *op. cit.*, p. 151, p. 168, p. 180 et suiv.

40. D'Alembert, *Éloges lus dans les séances publiques de l'Académie française*, Paris, Panckoucke, Moutard, 1779, p. 309-342. L'éloge de Choisy a été prononcé en août 1777, d'après la note 1 de la page 316.

vérité⁴¹ ». Il reprend sans le dire la thèse soutenue par la *Vie* de 1742, texte en fait à partir duquel il semble avoir composé son « éloge ».

Comme d'Alembert, les études du XIX^e siècle jusqu'aujourd'hui sont embarrassées par le caractère invraisemblable de la nouvelle prétendue autobiographique, mais elles la tiennent comme un témoignage véridique, donnant pour argument l'« incontournable témoignage du marquis d'Argenson » dans ses mémoires⁴². Mais le texte des mémoires de René-Louis de Voyer de Paulmy, marquis d'Argenson (1694-1757), est lui-même un texte qui pour ainsi dire n'existe pas, en tout cas qui pose problème (au reste comme beaucoup de textes de ce genre⁴³). En 1785, à la fausse adresse d'Amsterdam (l'édition est parisienne) paraissent les *Essais dans le goût de ceux de Montaigne* du marquis d'Argenson. On y trouve un passage sur l'abbé de Choisy⁴⁴. Le marquis évoque la « vie ridicule et singulière » menée par Choisy. Il raconte que Dangeau a laissé à sa mort des papiers à Choisy et que Choisy à sa mort lui a laissé à lui-même « trois ou quatre gros recueils de remarques de tous genres ». Dans le second volume figure le manuscrit des mémoires édités en 1722 : ce serait l'abbé d'Olivet qui aurait dérobé le manuscrit et l'aurait fait éditer en Hollande. Le fait qu'un tel livre a pu être publié par un ancien ami de Choisy est relevé comme étonnant et justifié par une anecdote douteuse⁴⁵. Cette attribution n'a pas convaincu les bibliographes⁴⁶, mais elle est encore aujourd'hui acceptée

41. D'Alembert, *Histoire des membres de l'Académie française morts depuis 1700 jusqu'en 1771*, t. IV, 1787, p. 305-338, particulièrement note III, p. 308-309. Il attribue la nouvelle « à un ami de l'Abbé de Choisy, qui a toujours nié d'en être l'Auteur, et d'avoir rendu un si mauvais service à sa mémoire ». Il fait allusion à l'abbé d'Olivet, à qui la tradition va ensuite attribuer, contre la vraisemblance, la *Vie* de 1742. Ce livre se présente comme une « continuation » de l'*Histoire de l'Académie* de Pellisson continuée par l'abbé d'Olivet.

42. D. Van der Cruyssen, *op. cit.*, p. 167. G. Mongrédien : « À certains, tout cela paraîtra un conte à dormir debout » (introduction à l'édition citée des *Mémoires de Choisy*, p. 12). G. Reyne accepte des faits « authentifiés » par Argenson, mais pense que dans les nouvelles transposant la vie de Choisy il y aurait eu une « élaboration romanesque » (*L'Abbé de Choisy ou l'ingénieux libertin*, p. 123, note 13, cité et suivi par D. Van der Cruyssen, *op. cit.*, p. 126, p. 166-167), qui pourtant utilise les nouvelles comme source.

43. Voir Fr. Charbonneau, article cité et Fr. Briot, *Usage du monde, usage de soi : enquête sur les mémorialistes d'Ancien régime*, Paris, Seuil, 1994.

44. *Essais dans le goût de ceux de Montaigne, composés, en 1736, par l'auteur des « Considérations sur le gouvernement de France »*, Amsterdam [en fait Paris d'après catalogue de la BnF], s. n., 1785, p. 307-324. Il existe une autre édition de la même année avec ajout dans le titre de « (le Mis d'Argenson) publiés par son fils, le Mis de Paulmy » et une édition de 1787, avec l'adresse « À Liège, chez C. Plomteux », sous le titre *Les Loisirs d'un ministre, ou Essais dans le goût de ceux de Montaigne, composés en 1736*, titre repris par l'édition de 1788 portant l'adresse « À Bruxelles, et se trouve à Paris : chez Buisson ». On trouve une édition de 1785 en deux volumes avec comme première page de titre celle de l'édition de Liège et la date 1787.

45. L'abbé d'Olivet aurait été vexé de l'éloge fait de lui par Choisy à l'Académie « très court et très simple » (*Essais dans le goût de ceux de Montaigne*, 1785, éd. citée, p. 318).

46. Le dictionnaire de Moreri donne le texte comme anonyme, J.-M. Quérard (*La France littéraire*, 1821-1864, t. 6, p. 482) juge « sans trop de fondement » l'attribution à l'abbé d'Olivet et Paul Lacroix la trouve « sans raison », avant d'attribuer le texte, ainsi que la nouvelle de 1735, à Lenglet-Dufresnoy, sans préciser pourquoi (P. L. Jacob [P. Lacroix], *Dissertations bibliographiques*, Jules Gay, 1864, p. 235).

par certaines études⁴⁷. Dans le troisième volume se trouve « l'Histoire de la prétendue Comtesse des Barres », « écrit scandaleux » « qui ne fait pas honneur à mon parent et ancien ami ». Le témoignage d'Argenson dans ses *Essais* semble irréfutable. Mais ces *Essais* ne sont pas vraiment d'Argenson : ils sont composés après sa mort par un collage de notes choisies parmi les nombreuses qu'a prises le marquis, comprenant notamment un recueil énorme de « matériaux » pour l'histoire de sa vie et de son temps⁴⁸. En 1825, René d'Argenson, arrière petit-neveu du marquis, donne les *Mémoires* de son ancêtre : l'avertissement explique comment ont été composés les *Essais* et attribue le travail à Paulmy, fils du marquis ; les *Mémoires* sont plus complets, issus de manuscrits en possession de l'éditeur, « manuscrits originaux confrontés avec soin », correspondance. On y trouve à un moment une notice sur l'abbé de Choisy⁴⁹, reprenant quelques termes des *Essais*, mais curieusement rédigée autrement, plus explicite sur les mœurs de Choisy et plus « complète ». Le vieux Choisy aurait confié au marquis de nombreuses anecdotes et bons mots et lui aurait raconté avec délices ses extravagances de jeunesse. Ces mémoires de 1825 ne sont pas une édition scientifique : ils procèdent par montage de fragments et réécriture, et ajoutent des « embellissements » qui déconsidèrent ce texte⁵⁰. De 1859 à 1867, une société de savants décide d'éditer de façon plus authentique les mémoires d'Argenson d'après un autre fonds manuscrit, les papiers de la famille d'Argenson saisis à la Révolution et alors à la Bibliothèque du Louvre⁵¹. René d'Argenson, pour contrer cette entreprise, donne aussitôt une autre édition des mémoires, plus complète, d'après ce qu'il dit être ses propres manuscrits. On retrouve un passage sur Choisy, avec une troisième version des faits. Le marquis y déclare à propos de la *Comtesse des Barres* : « On croira cette histoire tout à fait invraisemblable. Je puis certifier qu'elle est très véritable⁵². » Mais dans les neuf volumes des mémoires édités d'après le fonds du Louvre en revanche, pas un mot sur Choisy.

47. Richard Parish, dans son édition des *Quatre dialogues sur l'immortalité de l'âme...* (Fribourg, Éditions universitaires, 1981), cite la vie comme une référence indiscutable et l'attribue sans discussion à l'abbé d'Olivet.

48. Sur ces manuscrits, en partie détruits en 1871, voir E. J. B. Rathery, introduction au tome 1 du *Journal et mémoires du marquis d'Argenson*, Paris, Veuve J. Renouard, 1859, p. iv-xi et Arman Biette, « Notice sur les manuscrits et les œuvres imprimées du marquis d'Argenson », en appendice à *La France au milieu du XVIII^e siècle (1747-1757) d'après le journal du marquis d'Argenson*, Paris, A. Colin, 1897, p. 371-403.

49. Baudouin frères, 1825, p. 231-237. C'est une des sources de Sainte-Beuve, *Causeries*, lundi 3 mars 1851 (2^e éd, 1852, III, 332-349).

50. A. Biette, notice citée, p. 391-392.

51. E. J. B. Rathery (éd.), *Journal et mémoires du marquis d'Argenson*, Paris, Veuve J. Renouard, 1859-1867.

52. T. 1, p. 74.

La Bibliothèque de l' Arsenal conserve, depuis Paulmy, qui en fut le directeur, les volumes évoqués dans les *Essais* (sept et non quatre volumes)⁵³. Ces manuscrits servent aux éditeurs modernes à établir les textes posthumes attribués à Choisy : on considère qu'ils sont l'état original des *Mémoires* publiés en 1727 (là encore est invoqué le « témoignage de d'Argenson ») et de la nouvelle de 1735 ; en outre ils ont l'intérêt de contenir une autre nouvelle scandaleuse sur le même thème que la *Comtesse des Barres*, restée inédite jusqu'en 1839, où elle fut publiée sous le titre *Histoire de Madame de Sancy*. Ces volumes pourraient être considérés comme la preuve ultime de la faute de l'abbé Choisy. À les examiner de près, ils constituent au contraire une pièce à décharge : ils ne sont rien d'autre qu'un recueil hétéroclite. De nombreux fonds manuscrits des XVII^e et XVIII^e siècles ne sont pas les manuscrits de leurs anciens possesseurs, mais une collection disparate de copies⁵⁴, où se mêlent « mémoires » sérieux et *curiosa*. D. Van der Cruysse présente les manuscrits dans la bibliographie de sa biographie de l'abbé de Choisy comme « en grande partie autographes »⁵⁵, mais dans le texte il précise qu'ils sont de plusieurs mains, ce qu'ils sont en effet. Pour le volume contenant les débuts des mémoires édités en 1722, G. Mongrédien estime que c'est « une copie de plusieurs mains toujours lisibles » et qu'il n'est pas autographe⁵⁶. Mais l'examen du contenu même de ce qui est réuni dans ces manuscrits soulève encore plus de doute⁵⁷. Le premier manuscrit en quatre volumes (*Sottisier, ou Recueil de chansons, poésies et autres pièces satyriques*) est à mettre à part. Par son contenu, il tient du simple recueil de *curiosa* et ressemble à bien d'autres recueils où l'amateur réunit en copie manuscrite chansons ou anecdotes inédites ou impubliables, sans pour autant en être l'auteur. Certains textes sont peut-être de la main de Choisy⁵⁸, mais le classement chronologique va jusqu'en 1749, soit vingt cinq ans après sa mort. Certains extraits en seront cependant édités avec attribution à l'abbé de Choisy en 1922. Les trois autres volumes sont donnés par leur titre comme trois tomes des « Ouvrages de l'abbé de Choisy qui n'ont pas été imprimés ». En tête du premier tome,

53. BnF, Arsenal, Ms 2935, Ms 3186-3187-3188 (anciens mss BL n° 83 et n° 35).

54. É. Duculot (éd.), *Lire, copier, écrire : les bibliothèques manuscrites et leurs usages au XVIII^e siècle*, Actes de colloque, Paris, CNRS Éditions, 2003.

55. D. Van der Cruysse, *op. cit.*, p. 458.

56. Éd. citée, p. 526.

57. Une description en est donnée par P. Lacroix, *op. cit.*, VIII, p. 231-245.

58. D'après P. Lacroix, *op. cit.*, p. 234, qui précise : « En parcourant à la hâte les quatre volumes, nous n'avons remarqué aucune pièce qui concernât personnellement notre abbé en fille ou en femme. Nous regrettons surtout qu'il ne nous ait pas conservé quelques chansons relatives à ses amours et à ses maîtresses sous le costume féminin. » (p. 234-235)

on trouve une note attribuant à l'abbé d'Olivet l'édition des *Mémoires*. Ce pourrait être la source des passages sur Choisy dans les *Essais* et les mémoires dits d'Argenson, le reste ne venant pas de notes du marquis, mais constituant une simple description des manuscrits, mise à la première personne par l'éditeur. Dans ce cas, il ne faudrait pas attribuer à Argenson l'intégralité du « développement » sur Choisy qu'on lui attribue, d'autant que ce développement varie d'une fois à l'autre sur le fond comme sur la forme. On peut même faire l'hypothèse que l'insertion d'une notice sur Choisy dans les mémoires, absente des notes du Louvre, soit le fruit de l'éditeur ne voulant pas laisser passer l'occasion d'un passage pittoresque sur une vie dont la singularité est si publique depuis d'Alembert. On se demande même si le récit du vieux Choisy racontant ses histoires drôles à Argenson dans les mémoires édités en 1825, récit absent de la version des *Essais*, ne viendrait pas de la présence du « sottisier » dans le premier volume et d'un *Recueil de bons mots* dans le second.

Les débuts des mémoires édités en 1722 se trouvent dans le second tome des « ouvrages de M. l'abbé de Choisy », des fragments dans le premier tome. L'un de ces fragments qui ont été intégrés aux mémoires du pseudo-Choisy est attribué par son titre dans le manuscrit à Cosnac. Dans ce premier tome se trouvent des nouvelles, qu'on a du coup sans précaution pu attribuer à Choisy : *Histoire de la princesse Aimonette*, *Histoire turque*, *L'Abbé de Saze*⁵⁹. On y trouve aussi un recueil de bons mots. Le troisième tome des « ouvrages » comprend des textes qui, « remis dans l'ordre chronologique », seront édités en 1862⁶⁰ puis souvent réédités sous le titre des *mémoires* ou *aventures de l'abbé de Choisy habillé en femme*. L'ouverture du texte se présente comme un pastiche du début des *Mémoires* du cardinal de Retz, avec lesquels elle partage le dispositif énonciatif (mémoires écrits à la demande d'une dame). Le texte lui-même, loin d'apparaître comme le texte premier dont a été extrait la *Comtesse des Barres*, apparaît comme la copie de deux nouvelles successives. La fin de la première dit adieu à la destinataire et lui promet le récit des « voyages d'Italie et d'Angleterre » qui

59. L'*Histoire de la princesse Aimonette* a été rangée dans les *Inédits et belles pages de l'abbé de Choisy*, J. Mélià (éd.), Paris, Émile-Paul Frères, 1922 (p. 106-120). Cette attribution n'est pas remise en cause dans la réédition récente du texte, dans un volume de contes masculins : Perrault, Fénelon, Mailly, Préchac, Choisy et anonymes, *Contes merveilleux*, T. Gheeraert (éd.), avec un conte anonyme édité par R. Robert, Paris, Champion, coll. « Bibliothèque des Génies et des Fées », vol. 4, 2005. *L'Abbé de Saze* est donné à Choisy dans les *Essais* dit du marquis d'Argenson, mais les éditeurs de Choisy dans le tome LXIII de la *Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France* en font un texte écrit par Pauline de Grignan lorsqu'elle avait treize ans : « Le manuscrit, qui semble être original, aura été réuni à ceux de Choisy, avec lesquels il était sans doute confondu. » (A. Petitot et Monmarqué, Paris, Foucault, 1821, p. 146.) L'attribution à une enfant d'un texte de cette nature est étrange.

60. *Aventures de l'abbé de Choisy habillé en femme*, P. L. M. [P. Lacroix] (éd.), Paris, J. Jay, 1862.

ne viendront pas. La seconde ne s'adresse plus à une « madame ». Les éditeurs, qui trouvent malgré cela une unité à ce texte, supposent en revanche une lacune au sein de la première nouvelle, car le narrateur dit : « Je ne doute point, madame, que l'histoire de la marquise de Banneville, ne vous ait fait plaisir. » Ils rêvent par là d'un manuscrit où serait présent à cet endroit une nouvelle galante parue dans le *Mercuré Galant*, en février 1695 et dans une version plus longue, en août-septembre 1696, *Histoire de la marquise-marquis de Banneville*⁶¹, qui met en scène un garçon travesti par sa mère. En réalité, quand le narrateur mentionne cette nouvelle, loin de suggérer un complément possible à la vie de l'abbé de Choisy, il peut vouloir dire que son texte participe du même irréalisme fantaisiste que la nouvelle. Mais il fait plus que cela. La nouvelle parue dans le *Mercuré* raconte l'histoire d'une femme qui, perdant son mari à la guerre, élève son fils en fille pour lui éviter cette mort. Le fils travesti va tomber amoureux d'un garçon, mais tout finit par un beau mariage, car le garçon était elle-même une fille travestie. Lors d'un bal, le héros-héroïne avait rencontré un autre homme en femme, appelé Sionad, anagramme d'Adonis. L'anagramme caractérise le monde imaginaire de la nouvelle, qui transpose dans le monde d'aujourd'hui les rêveries ovidiennes : ce n'est qu'une version modernisée du mythe d'Iphis et Iante, que Benserade avait mis sur scène, une version « comique », vraisemblable, puisque le miracle de Vénus y est remplacé par la levée d'un quiproquo. En évoquant cette nouvelle, le narrateur donne probablement la source de l'éducation reçue par le narrateur de M^{me} de Sancy, que sa mère « presque en naissant » a « accoutumé aux habillements des femmes » et peut-être la source du premier auteur à avoir dit cela de l'abbé de Choisy lui-même dans les mémoires de 1722.

Les manuscrits de l'Arsenal se présentent donc moins comme un manuscrit de base dont auraient été tirées des éditions anciennes partielles que comme une recollection tardive, où de faux textes de Choisy en peuvent côtoyer de vrais. En mettant à la suite l'histoire de M^{me} de Sancy et celle de la comtesse des Barres, en citant l'histoire de madame de Banneville, en rangeant cela à la suite des prétendus mémoires de Choisy, le compositeur du manuscrit cherchait à constituer un corpus par compilation. Il a pu ajouter dans sa version de la *Comtesse des Barres* la mention d'un voyage à Bordeaux absente du texte imprimé, par souci de relier le corpus des nouvelles au corpus des mémoires où ce mystérieux voyage est mentionné. C'est ce travail de fabrication d'un corpus que va continuer la postérité.

61. La nouvelle est reprise dans un recueil en 1715 (voir R. Godenne, *op. cit.*, p. 139) et éditée à part en 1723 (Paris, d'Houy).

La mention de madame de Banneville a fait attribuer la nouvelle à Choisy. Choisy devient le nom auquel on pense lorsqu'on lit une nouvelle galante anonyme un peu leste, surtout s'il y est question de travesti masculin. L'avertissement de la nouvelle l'attribuait pourtant à une femme. Mais on décide que cet élément loin de contredire une attribution à Choisy la justifie. Est publié en 1712 un roman qui est un abrégé de *L'Astrée* sous le titre *La Nouvelle Astrée* (Paris, Nicolas Pépie⁶²). L'ouvrage est anonyme : une épître de l'éditeur parle de manuscrit trouvé, mais dit que l'auteur en est « une personne du beau sexe ». Un avertissement annonce le projet : fournir à « une jeune personne » que *l'Astrée* ennuie par sa longueur et sa science une réduction du livre en un « petit Ouvrage de Galanterie champêtre⁶³ ». Le livre est réédité sous la fausse adresse Jean Sanbik le jeune à Leyde en 1718, sans l'épître et l'avertissement, mais avec dans le titre un malicieux : « Par Monsieur l'abbé C***⁶⁴ ». On l'attribue en 1779 à Choisy. Fournir une version lisible et courte du roman d'Urfé est une démarche qui rappelle celle de Choisy pour l'Histoire, mais surtout le résumé du roman articule sa narration autour de trois travestissements en femme de Céladon. On attribue encore à Choisy les nouvelles *Le prince Kouchinien, histoire tartare* et *Don Alvar del Sol, histoire napolitaine*, même si le narrateur s'y déclare ingénieur du tsar. On lui attribue encore des contes merveilleux⁶⁵.

La postérité savante de Choisy va non seulement « établir » un corpus complet, mais aussi assembler méticuleusement les informations pour livrer la biographie la plus complète de Choisy. On va par exemple sérieusement supposer qu'il a pu être actrice dans un théâtre à Bordeaux, en alliant la mention mystérieuse du voyage à Bordeaux dans les mémoires de 1722 et quelques mots de l'histoire de M^{me} de Sancy où le narrateur dit « avoir joué la comédie sur le théâtre d'une grande ville, comme [= en se

62. In-12 de 226 pages. L'approbation est donnée (par Fontenelle) et le privilège à l'éditeur est du 2 octobre 1712. On trouve aussi la même édition datée 1713 et une contrefaçon, Amsterdam, P. Humbert, 1723. Cette attribution discutée est discutée, mais H. Coulet l'adopte (*Le Roman jusqu'à la Révolution*, Paris, Colin, 1967, p. 450 ; article consacré au texte dans A. Rivara et A. McKenna (dir.), *Le roman des années trente : la génération de Prévost et de Marivaux*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 1998, p. 7, note 1, où cette attribution est dite « très vraisemblable »).

63. Avertissement, p. 167-168, dans la réédition de la *Bibliothèque de campagne*, La Haye, Jean Neaulme, 1737, t. IV, p. 165-256.

64. L'adresse fictive (matériel typographique parisien) est accompagnée de la sphère des éditions elzéviriennes et reprend en les mêlant deux noms utilisés par l'éditeur Daniel Elzevier, disparu en 1681 (Jean Sambix/Jacques le Jeune), d'après le catalogue de la BnF. L'épître et l'avertissement sont supprimés.

65. L'attribution à Choisy de *La Belle au bois dormant*, aujourd'hui abandonnée, a été proposée par J. Roche-Mazon, « Une collaboration inattendue au xvii^e siècle : l'abbé de Choisy et Charles Perrault », *Mercure de France*, n^o 1, 1928, p. 513-542. Pour cette question, voir M. Soriano, *Les Contes de Perrault : culture savante et traditions populaires*, Paris, Gallimard, 1968, p. 55 et suiv.

faisant passer pour] une fille». La mention de ce voyage dans le manuscrit de l' Arsenal va être comprise comme une preuve supplémentaire de son existence, qui aurait été «supprimée» dans la version imprimée de la nouvelle⁶⁶. Une fois fabriquée la vie de Choisy abbé travesti, son «cas» pourra donner lieu à de profondes réflexions psychologiques ou psychiatriques et, plus récemment, à de subtiles analyses concernant le *gender* et le *crossing borders* en littérature, ou les rapports entre *Absolutism and Androgyny*.

Plus que cela, à partir des pages de l'histoire de M^{me} de Sancy qui parlent de Monsieur, va se construire la légende selon laquelle le frère du roi aurait été volontairement efféminé par sa mère et Mazarin pour éviter qu'il ne fasse de l'ombre à son frère aîné. Dans la foulée et pour plus de cohérence, le personnage qui porte le nom inversé d'Adonis dans *Histoire de la marquise-marquis de Banneville* va être donné par un éditeur scientifique du xx^e siècle comme représentant le frère du roi, alors même qu'une version complétée de la nouvelle en fait un seigneur étranger des pays du Nord, incognito à Paris sous le nom de «comte de Garden⁶⁷». La prétendue volontaire éducation en fille du frère du roi est rapportée dans les prétendus mémoires d'Argenson, mais avec précaution, car l'auteur sent que cela est invraisemblable. Les plus grands historiens d'aujourd'hui, sous le simple prétexte que l'homosexualité de Monsieur est attestée, ne prennent plus ces précautions.

Poétique de la calomnie au siècle des Lumières

A-t-on diffamé l'abbé de Choisy ou a-t-on seulement révélé sa véritable double vie? Les faits rappelés plus haut donnent des éléments en faveur de la première hypothèse. Mais la question intéressante n'est pas là du point de vue de la poétique de la nouvelle diffamatoire. Plus important est de remarquer que la vie attribuée à l'abbé de Choisy range celui-ci dans un type littéraire. L'abbé coquet, l'abbé de cour, c'est-à-dire l'abbé élégant représenté en homme efféminé, est un type satirique présent dans les *Caractères*, où La Bruyère se moque de l'abbé «en velours gris et à

66. D. Van der Cruysse, *op. cit.*, note 37, p. 430. La note qui fait l'état de la question du voyage à Bordeaux témoigne des difficultés rencontrées par les biographes modernes pour faire s'accorder les faits attestés et la vie de Choisy déduite des nouvelles. La mention de cette ville n'est peut-être qu'une facétie (*bordeau* est le vieux mot pour *bordel*).

67. « Histoire du beau Sionad » dans l'édition d'Houy, 1723. Ce prince venu des «glaces du Septentrion» prend goût au travesti en jouant dans la chapelle de son collègue un rôle féminin dans la pièce *Les Amours d'Alexandre et de Statiro...* Le nom de *Garden*, «jardin» en anglais, renvoie aux rêveries littéraires dans le style fleuri.

ramage comme une éminence, ou avec des mouches et du rouge comme une femme⁶⁸». On ne manque pas de le retrouver dans les nouvelles scandaleuses : « L'Abbé à sa toilette » est le titre d'une nouvelle de Macé publiée en 1700 (ou 1702, réédition en 1704) qui raconte la vie dissolue d'un ecclésiastique. Le religieux scandaleux est un type traditionnel (la farce de la Renaissance, Tartuffe), mais surtout un type bien présent dans le roman au XVIII^e siècle⁶⁹. L'auteur s'y pare parfois d'un but moral :

j'ai cru qu'il était permis et même utile de faire connaître l'horreur que l'on a pour les scélérats sans pudeur, lesquels sous le voile hypocrite d'un ministère qu'on révère, donnent libre cours à leurs passions et tirent parti de la trop grande crédulité des parents pour précipiter souvent de jeunes personnes dans les gouffres du précipice⁷⁰...

Mais en réalité il cherche par là le scandale : dans les « mauvais livres » prolifèrent, comme le note Darnton, le prélat libertin et l'abbé épicurien⁷¹. Les nouvelles mettant en scène des religieux scandaleux se présentent volontiers d'ailleurs comme des mémoires autobiographiques : *Le Frère questeur, histoire galante écrite par lui-même* (1756), *Le Moine galant ou la Vie de Dom F****, *Bernardin, écrite par lui-même* (1756), *Mémoires de l'abbé Terray* (une des sources de *Thérèse philosophe*). Le religieux scandaleux est un type qui rapporte : R. Darnton montre que le phénomène de la littérature scandaleuse ne relève pas forcément d'une idéologie, mais d'abord de « l'appât du gain », qui est peut-être lui-même « une forme d'idéologie liée à l'émergence et au début de l'économie capitaliste de marché⁷² », c'est-à-dire au fond la vraie idéologie des Lumières. Dans la *Vie* de 1742, l'épître dédicatoire du livre I range explicitement Choisy dans ce type⁷³.

Mais l'invention d'une vie scandaleuse à l'abbé de Choisy ne se limite pas à la mise en scène lucrative du religieux scandaleux. Attaquer un personnage officiel du règne de Louis XIV, ambassadeur et membre de l'Académie, c'est combattre le mythe national naissant du Grand Siècle et de ses grands hommes, ce à quoi ont intérêt des ennemis du royaume de France. La nouvelle française autorisée va très vite devenir le modèle littéraire de la francité, mais la nouvelle française diffamatoire est dès son

68. La Bruyère, *Les Caractères*, R. Garapon (éd.), « De quelques usages », 16, Paris, Garnier, 1962, p. 418.

69. J. Rustin, *Le Vice à la mode. Étude sur le roman français du XVIII^e siècle de Manon Lescaut à l'apparition de La Nouvelle Héloïse (1731-1761)*, Paris, Ophrys, s. d. (thèse soutenue en 1973), p. 131-134.

70. Mouhy, *Mémoires d'une fille de qualité...*, cité par J. Rustin, *op. cit.*, p. 133.

71. R. Darnton, *op. cit.*, p. 212.

72. *Ibid.*, p. 140.

73. L'épître est adressée « à Monsieur D* T*** » : « Mais quel est le Héros, dont vous voulez que je vous trace le Portrait? Un abbé de cour./ Car il est des Héros de plus d'une manière;/ Il en est de Justice, il en est de bréviaire. »

origine une littérature anti-française. Attaquer un personnage comme Choisy, c'est aussi et surtout continuer le combat contre le Catholicisme français, celui de la révocation de l'Édit de Nantes. La *Vie* de 1742 ne se contente pas de « révéler » la vie cachée de Choisy, elle lui attribue comme œuvre de jeunesse, en collaboration avec Dangeau, les *Quatre dialogues sur l'immortalité de l'âme, sur l'existence de Dieu, sur la Providence et sur la religion*⁷⁴. Ces *Dialogues* sont publiés sans noms d'auteur. Ils sont peut-être de Choisy et Dangeau. Mais ce qui est plus important, c'est qu'y est défendue l'orthodoxie et qu'y sont vulgarisés des argumentaires de Bossuet : le quatrième dialogue est un dialogue contre le protestantisme et reprend les arguments de l'*Histoire des variations du christianisme*⁷⁵. Ces *Dialogues*, qui auront une grande influence⁷⁶, déclenchent à leur parution une vive réaction chez les protestants. L'auteur anonyme de la *Vie* assimile un des interlocuteurs, Timoléon, à Choisy. En « révélant » la vie scandaleuse de Choisy, il disqualifie ce texte contre lequel avaient essayé de lutter Bayle et Jurieu, plus honnêtement, mais moins efficacement⁷⁷. Dans le quatrième dialogue, Timoléon raconte sa conversion édifiante après une maladie. L'auteur de la *Vie* parle de cette conversion et quitte son ton faussement objectif : « Si cette conversion fut sincère, elle ne fut pas de longue durée. Quelles horreurs ne nous aurait pas épargnées un pareil débauché⁷⁸. » La réussite de la manœuvre de l'auteur de la *Vie* pour disqualifier les *Dialogues* se comprend dans la réédition qui en est donnée en 1768 à l'adresse « J. Bte. Musier fils et J. Bte Gogué » à Paris : cette édition est en fait subversive, elle ajoute en exergue un vers de Voltaire qui à lui seul semble anodin (« Quoi, le monde est visible, et Dieu serait caché »), mais qui est une citation du *Poème sur la loi naturelle* ; un avertissement perfide indique que Timoléon est l'abbé de Choisy et que l'*Histoire de la Comtesse des Barres* raconte les « égarements de jeunesse » de celui-ci. C'est cette édition qu'on cite pour attribuer l'ouvrage.

Accorder à Choisy une vie scandaleuse, c'est en résumé attaquer les persécuteurs du protestantisme ; c'est attaquer le roi qui a révoqué l'Édit de Nantes, et Bossuet, les attaquer indirectement, en s'en prenant à un

74. *Quatre dialogues sur l'immortalité de l'âme, sur l'existence de Dieu, sur la Providence et sur la religion*, Sébastien Mabre-Cramoisy, 1684 ; *Quatre dialogues* suivis de *Apologie d'un tour nouveau pour les Quatre Dialogues de M. l'abbé de Dangeau* [de Pierre Jurieu], R. Parish (éd.), Fribourg, Éditions universitaires, 1981.

75. Sur ce point, voir la notice de l'édition par R. Parish.

76. Il est chaudement recommandé par le *Journal de Trévoux* : voir citations dans la notice de l'édition par R. Parish, p. xxiv.

77. Le texte qui attaque les *Dialogues* est anonyme, la *Vie* l'attribue à Jurieu.

78. Éd. citée, p. 83.

personnage plus faible. Choisy a sans cesse loué l'un et l'autre⁷⁹. De « Louis le Grand », il a dit les « moyens les plus doux » qu'il avait utilisés pour « chasser tous les hérétiques de son royaume », « comblant de bienfaits tous ceux qui rentraient dans le sein de l'Église⁸⁰ ». De Bossuet, il a vulgarisé la théologie et la conception de l'Histoire. Il a été un militant littéraire du « parti dévot » et un protégé de Madame de Maintenon⁸¹.

Mais, par le vice qu'elle met en scène, le goût du travestissement en femme, la légende a une signification plus profonde encore et qui concerne l'imaginaire des identités sexuelles et de la parole⁸². Choisy était un combattant de la foi dans le « monde » : pour cela, son œuvre est une œuvre de vulgarisation, qui est écrite en français et dans un style propre à plaire, le style que promeuvent les « Modernes ». Le premier éditeur des *Mémoires* du pseudo-Choisy les présente comme contenant « avec des traits délicats et malins qui coulent sans peine de la plume d'un homme qui vit à la Cour, et qui en a pris le style⁸³ ». Choisy appartient à ce groupe d'auteurs des années 1680 (avec Choiseul du Plessis-Pralin et le pascalien François Diroys) qui relèvent de ce qu'on a pu appeler l'« apologétique galante⁸⁴ ». Ce style « moderne » est un style que l'époque perçoit comme une écriture galante ou féminine, parce qu'ignorante, naturelle et pleine d'agréments : c'est le style du *Mercurie galant*, de la « nouvelle » et du conte merveilleux. Pour ses *Histoires de piété et de morale*, Choisy cherche explicitement à concurrencer les contes de fées sur leur propre terrain⁸⁵. Dans les mémoires attribués à Argenson, les choses sont ainsi reformulées : il « a transposé le style de madame de La Fayette et de M^{me} d'Aulnoy dans ses histoires

79. Sur Choisy fervent laudateur de Louis XIV, voir D. Van der Cruysse, « Peser son mérite dans la balance de la vérité. L'abbé de Choisy et le mythe louis-quatorzien », dans Christian Berg, Maurice Delcroix, Walter Geerts et al., *Retours du mythe : vingt études pour Maurice Delcroix*, Amsterdam, Rodopi, 1997, p. 57-68 (article repris dans D. Van der Cruysse, *De branche en branche, études sur le XVII^e et XVIII^e siècles français*, Paris-Louvain, Peeters, 2005), mais y sont pris en compte les douteux *Mémoires*, dont le propos est pourtant plus ambigu.

80. *Histoire de l'Église*, t. X, p. 10.

81. Fr. Preyat, *Le Petit Concile de Bossuet et la christianisation des mœurs et des pratiques littéraires sous Louis XIV*, Berlin-Hamburg-Münster, LIT Verlag, 2007, chapitre v. Voir aussi du même auteur « La tyrannie des contes détruite. Histoire et fiction heuristique chez l'abbé de Choisy », *Féeries*, n° 3, 2006, p. 299-328 (et en ligne sur le site Internet : <feerie.revues.org>).

82. Je signale sur ce sujet (sans toutefois avoir pu en prendre connaissance) les recherches en cours sur « la masculinité en question dans l'écriture de la vie privée au XVIII^e siècle » menées par l'UMR LIRE en relation avec le projet de recherche « Genre et culture », élément du cluster 13, « Culture, patrimoine et création » (renseignement en ligne sur le site Internet : <cluster13.ens-lsh.fr>).

83. *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV par feu l'abbé de Choisy*, page de titre en rouge et noir avec la mention « cinquième édition », Utrecht, Van de Water, 1727, 3 vol. in-12, préface p. III-XIV.

84. A. Monod, *op. cit.*, p. 75 : Choiseul du Plessis-Pralin (1680) et le pascalien François Diroys (1683).

85. Sur cet ouvrage et ses enjeux religieux et pédagogiques, voir l'article cité de Fr. Preyat. L'auteur y annonce la parution de son édition critique des *Histoires* chez Champion.

édifiantes et morales»⁸⁶. Les *Dialogues* adoptent la forme philosophique du dialogue de deux amis, mais ils ont le ton de l'entretien mondain dans le genre des *Entretiens sur la pluralité des mondes*. Ils sont illustrés par une gravure où le dessinateur en voulant conférer de la noblesse aux habits ecclésiastiques leur a maladroitement donné un étrange drapé de robes féminines : l'auteur de la *Vie* demande à son lecteur justement de bien regarder cette image et c'est un détail de cette image qui sert de couverture à une biographie récente de l'« androgyne » abbé de Choisy. S'il y a une faute de l'abbé de Choisy, c'est une faute esthétique, pareille à celle du dessinateur de l'image. C'est même plus précisément une faute rhétorique : il a choisi un style qui détonne par rapport à la sévérité du propos, il a choisi un *ethos* peu convenable aux *res*. C'est l'écrivain et non l'homme qui, pour la plus grande gloire de Dieu, s'est « travesti ».

La *Vie* ne faisait se travestir l'homme Choisy que dans sa jeunesse, avant qu'il ne commence à écrire : c'était repousser les choses dans le lointain et aller au-devant de ceux qui l'ayant connu pouvaient s'étonner de ne l'avoir vu qu'en tenue décente. D'Alembert va plus loin et affirme qu'il s'est travesti toute sa vie, « jusqu'à la mort », « dans les compagnies, et même à l'église⁸⁷ ». Les mémoires d'Argenson dans la version de 1825 plus sagement reprennent les affirmations de la *Vie*⁸⁸. Mais d'Alembert comme le pseudo-Argenson expliquent le style de Choisy par son prétendu goût, prolongeant en l'inversant la maxime selon laquelle « le style, c'est l'homme ». D'Alembert pense que l'*Histoire de l'Église* « se sent beaucoup de l'habit sous lequel l'Auteur l'a composée⁸⁹ », le pseudo-Argenson qu'« il se sentait toujours de l'éducation efféminée qu'il avait reçue, et n'étant plus d'âge à s'habiller en femme, il ne s'est jamais trouvé capable de penser en homme⁹⁰ ». On cherche ce que doit l'œuvre de Choisy à ses goûts, qui eux-mêmes ne lui sont probablement supposés qu'à cause du caractère stylistique de cette œuvre. Ceux qui ont étudié les vies légendaires des auteurs antiques connaissent bien ce phénomène, selon lequel une vie pouvait dans un premier temps être inventée d'après l'œuvre et dans un deuxième temps servir d'explication à l'œuvre dont elle était issue⁹¹. Dans

86. Éd. citée, p. 242.

87. C'est cette thèse radicale que retient D. Van der Cruysse dans sa biographie : « Il semble en effet probable que Choisy, rendu sans doute plus discret par l'âge et la dévotion, n'ait jamais renoncé entièrement aux habitudes vestimentaires prises dans sa jeunesse. » (*Op. cit.*, p. 385)

88. Éd. citée, p. 238.

89. *Histoire des membres de l'Académie...*, *op. cit.*, t. IV, p. 316.

90. Éd. citée, 1825, p. 232.

91. M. R. Lefkowitz, *The Lives of the Greek Poets*, Londres, Duckworth, 1981 ; G. Arrighetti, *Poeti, Eruditi e Biografi, Momenti della riflessione dei Greci sulla letteratura*, Pise, Giardini Editore, 1987.

une époque bien plus récente, la fortune de Choisy offre un phénomène analogue.

Prompt à condamner les « fables » de la religion et à donner des leçons sur la manière d'écrire l'Histoire, le siècle des Lumières est pourtant aussi un siècle de « formation de légendes⁹² », légendes dont nous sommes parfois encore les héritiers. De ce sombre imaginaire du siècle de la Raison, la nouvelle diffamatoire est l'un des creusets.

92. A. Van Gennep, *La Formation des légendes*, Paris, E. Flammarion, 1910.